

Territoriaux : le bras de fer continue entre FO et UNSA

Territoriaux : le bras de fer continue entre FO et UNSA

Dans son litige qui perdure avec l'UNSA et suite à l'article paru le dimanche 5 avril, sous le titre « Agents territoriaux ; vers de nouvelles élections professionnelles », FO 66 territoriaux communique :

" Il est important de remettre à leur juste place les conclusions du Tribunal administratif de Montpellier et la question de la représentativité de l'UNSA sur le département des P-O. Le GDFO 66 Territoriaux, par l'intermédiaire de son secrétaire général départemental Alain Vila, a bien saisi le tribunal administratif pour remettre en cause la représentativité de l'UNSA et du SNDGCT (Syndicat National des Directeurs Généraux des Collectivités

Territoriales) aux élections CAP du Centre de Gestion des P.O. Loin d'avoir été débouté le T.A de Montpellier a fait droit à la demande du GDFO « contestant les résultats des élections à la CAP catégorie A du centre de gestion au motif principal que ces deux syndicats admis à présenter une liste n'étaient pas représentatifs ». Ceci étant rectifié, l'UNSA n'est pas si « bien représentatif » sur le plan départemental que ne veut le laisser croire son secrétaire. Nous croyons plutôt à un désaveu de l'ensemble des Territoriaux qui ne se reconnaissent plus dans le syndicat UNSA, que ce soit au niveau départemental que national (5,7% des suffrages exprimés) et préfèrent être défendu pour leur carrière, leur statut, leur rémunération, leur pension par le syndicat Force ouvrière."